



On s'entend que...

Le verbe s'entendre peut être suivi des prépositions « sur » ou « avec ».

Par exemple :

- **On s'entend sur** l'importance de la participation des étudiants.
- **On s'entend avec** la responsable de l'événement.

Cependant, l'expression « s'entendre que » est fautive.

Par exemple :

- **On s'entend qu'il** n'a pas fourni tous les efforts nécessaires.

On dira plutôt :

- **On s'entend sur le fait qu'il** n'a pas fourni tous les efforts nécessaires.
- **Nous sommes d'accord pour dire qu'il** n'a pas fourni tous les efforts nécessaires.

Merci à Jacques Beaudry pour sa suggestion.